

Concours photo

Je était une fois Hamaris



Hamaris
HABITER EN HAUTE-MARNE

70
ans

Du 1^{er} mai au 30 juillet 2021

Pour fêter ses 70 ans, Hamaris vous propose de participer à un concours photo sur le thème «Il était une fois Hamaris». Vous êtes locataire ? Montrez-nous ce qu'il vous plait dans votre quartier en nous envoyant vos plus beaux clichés.

Comment participer ?

Pour participer au concours, il vous suffit d'envoyer votre photographie par mail à communication@hamaris.fr en indiquant le titre de la photo et le lieu de la prise de vue. N'oubliez pas de nous indiquer les éléments suivants : **nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et mail**. Vous avez jusqu'au 30 juillet 2021 pour transmettre vos clichés.

Une seule inscription (soit 1 photographie) sera retenue par foyer.

À gagner



Jusqu'à

100 €

en chèques cadeau

Pour + d'infos : communication@hamaris.fr ou 03 25 32 33 00

Règlement du concours

Article 1. Organisation du concours

Du 1^{er} mai au 30 juillet 2021, Hamaris, OPH de la Haute-Marne organise un concours de photographie gratuit sur le thème «Il était une fois Hamaris».

Article 2. Participation au concours

Ce concours est ouvert aux locataires d'Hamaris. Concernant les personnes mineures, le concours se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Toutes les personnes en situation d'impayés se verront refuser leur inscription à ce concours.

L'adhésion au concours vaut autorisation à publier ou à exposer les clichés réalisés sur tous les supports de communication d'Hamaris.

Article 3. Validation de la participation

Le locataire doit fournir une photographie maximum **avant le 30 juillet 2021**. Une seule participation par foyer sera autorisée. La photographie doit illustrer le thème «Il était une fois Hamaris» avec des moments de vie dans les logements, les parties communes, à l'extérieur ou encore des photos d'architecture.

Les photos sont à envoyer au service communication à l'adresse suivante : **communication@hamaris.fr**

Chaque dépôt doit être impérativement accompagné du nom, prénom, adresse, e-mail, date de naissance, numéro de portable du participant en indiquant le **titre de la photo et le lieu de la prise de vue**.

Article 4. Respect du droit à l'image

Les participants doivent garantir aux organisateurs qu'ils sont propriétaires de la photographie, que leurs photographies ne portent pas atteinte à l'image de tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires pour les exploitants visés par ce présent règlement. Ils doivent être en mesure de présenter ces autorisations. Aucun élément visuel ne doit porter atteinte à la vie privée. De la même manière, elle ne doit pas comporter d'éléments à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, pornographique, raciste, choquant, contraire à la loi ou portant atteinte aux bonnes mœurs. Toute photographie ne respectant pas cet article ne pourra être habilitée à concourir. Toute représentation totale ou partielle d'une oeuvre existante est interdite.

Article 5. Dotations et prix

Un jury composé de membres du personnel d'Hamaris réalisera la sélection des gagnants.

10 prix seront attribués sous forme de chèque cadeau d'une valeur de 20 à 100 €. 1^{er} prix : 100 €, 2^{ème} prix : 80 €, 3^{ème} prix : 50 €, 4^{ème} et 5^{ème} : 30 €, 6^{ème} à 10^{ème} : 20 €

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation, sans réserve, du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données (RGPD). Elles sont destinées exclusivement au déroulement du Jeu et notamment à la prise en compte de la participation et à l'attribution des dotations aux gagnants et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du Jeu, soit 1 mois à compter de la remise des prix. Tous les participants au Jeu disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Toute demande doit être adressée au délégué à la protection des données à l'adresse : service.juridique@hamaris.fr



Hamaris - OPH de la Haute-Marne

Siège Social • 27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059
52 902 CHAUMONT Cedex 9



T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28 • www.hamaris.fr